

EXTRAIT de :

LES PHENOMENES INSOLITES DE L'ESPACE . Jacques et Jeannine VALLEE
P.53 à 56

Le cas de VINS fit l'objet d'enquêtes très poussées des services officiels français : la gendarmerie d'abord , puis la préfecture maritime de TOULON , des services scientifiques de LYON et de PARIS et aussi le D.S.T ont effectué des prélèvements et des analyses du sol et ont interrogé les témoins . Les conclusions n'ayant jamais été publiées , nous nous en tiendrons aux éléments trouvés dans la presse , d'une part , dans les rapports d'enquêtes scientifiques privées d'autre part .

VINS est une petite localité située près de BRIGNOLES . Deux personnes du village , Mmes GARCIN et RAMI , se promenaient sur la D 24 , non loin du chateau de VINS situé à 1 Km à l'est de la localité . Un assourdissant vacarme métallique les fit se retourner soudain . C'est alors qu'elles aperçurent , à quelques m du sol , le carrefour de la D 24 et de la route de BRIGNOLES . Il était 15:00 .

Cet objet était en forme de toupie ou de cône , la pointe dirigée vers le bas . La description est formelle en ce qui concerne les dimensions : la hauteur n'était pas supérieure à 1,50 m , le diamètre était de 1 m .

Il est également établi que l'engin possédait une série de tigelles métalliques animées de vibrations rapides : en résonance avec ces vibrations , l'un des panneau indicateurs du carrefour vibrait aussi brutalement, produisant le vacarme qui avait attiré l'attention des témoins .

La disposition des tigelles n'était cependant pas claire . D'après un document , elles se trouvaient perpendiculaires aux parois du cône . D'après un autre , le cône lui même était formé de tigelles et elles étaient lumineuses et multicolores . L'un des témoins déclara : " On aurait dit une grosse toupie . Sur la partie supérieure , il y avait de nombreuses tiges métalliques qui ressemblaient à des antennes d'automobiles " (Mme RAMI) . Nous reviendrons sur cette question des tigelles , qui n'est pas clairement établie .

Epouvantées les 2 femmes crièrent alors que l'objet se posait sur le sol du carrefour . A 300 m de là , sur une colline un troisième témoin crut à un accident d'automobile et se précipita vers la scène . Il s'agit de Mr BOGLIO , conseiller municipal de VINS . Il déclara : " J'ai entendu un grand bruit , et j'ai pensé que deux voitures s'étaient télescopées . Je me suis dirigé en courant sur les lieux de l'accident présumé et j'ai vu un engin métallique qui faisait un bond énorme" .

En effet , l'objet était resté quelque secondes près du sol et avait bondi sur une distance de 200 m passant au-dessus d'un second panneau indicateur qui entra également en vibration .

Il est important de souligner que les 3 témoins virent aussi bien qu'ils entendirent les panneaux entrer en vibration : Nous avons sans doute là l'exemple le mieux établi d'effet secondaire associé à l'observation d'un M.O.C . Poursuivant son

vol , l'objet alla se poser une seconde fois sur un petit chemin de terre et y demeura quelques instants , après quoi il s'éleva à la verticale en soulevant un tourbillon de poussiere et disparut vers le S.E à une vitesse modéré . Lorsque l'adjudant de Gendarmerie arriva avec deux de ses hommes , il trouva des traces indiscutables : sur trois m de diametre , l'herbe était toute roussie et foulée . Un cercle fut tracé autour de ce point et délimité par des piquets . Une grande activité fut déployée par les services officiels dans les jours qui suivirent , mais aucun résultat ne fut annoncé .

Il est intéressant de faire plusieurs remarques à propos de cette observation . Premièrement , les témoins sont bien connus : l'enquête permit d'établir leur bonne foi et d'obtenir des déclarations de plusieurs personnes qui se portèrent garantes de l'authenticité des témoignages .(notamment Mr VENTRE , maire de VINS , et plusieurs personnes de la région qui furent mêlées à l'enquête et connaissaient de longue date les habitants du village) . Deuxièmement , les distances et les dimensions ont pu être évaluées avec précision . Comme dans le cas de MARIGNANE , nous avons donc là des chiffres qui ne prêtent pas à discussion dans une proportion appréciable . Troisièmement , il y eut un troisieme groupe de témoins indépendants : 2 personnes du village voisin (LA MOUTONNE) signalèrent la vision d'un O.V.

A.MICHEL signale que le cône inférieur de l'objet était constitué de tigelles lumineuses . Ces tigelles d'après lui , étaient mues par un mouvement rapide . Il voit dans ce détail l'indication que la "TOUPIE" de VINS n'était autre qu'une "Méduse " dont les appendices avaient une disposition différente : En interprétant l'objet décrit comme un appareil volant , on pourrait en effet penser que , muni de tigelles articulées , il peut prendre soit la forme d'une méduse lorsqu'elles s'ouvrent en éventail , soit la forme d'une toupie lorsqu'elles dessinent un cône . C'est point que nous n'avons pas été en mesure de contrôler jusqu'à présent.

Nous conserverons donc la distinction entre les 2 appellations . Cependant nous noterons que la description de Mme RAMI s'accorde bien avec la relation faite le 29 JUILN 54 par Mr PARHAM en GEORGIE . La seconde version (tigelle perpendiculaires aux parois du cône) n'est pas contradictoire avec cette interprétation . Ce serait alors l'image employée par A . MICHEL qui serait erronée....